



Compte rendu réunion du 12 octobre 2012

Présents : Penny AUBERT, Paul BONNEL, Marc BURBAN, Augustin de COLOMBEL, Olivier ERMENEUX, Yannick HUET, Christophe LE HAY, Daniel LE MENE, Claude PETIT, Olivier PLEYBER.

Excusés : Xavier CHILOUX, Christophe FENEON, Emmanuel OLLIVIER, Yves MERGAULT, Hubert O'NEILL, Jean Charles PASGRIMAUD.

SEMAINE DU GOLFE

Mercredi 8 au samedi 13 mai 2013

Mercredi 8 : Arradon-Port Navalo-Larmor Baden

Jeudi 9 Larmor Baden-Ile d'Arz- Vannes

Vendredi 10 : Vannes- Port Navalo- Saint Goustan

Samedi 10 : Saint Goustan- Port Navalo (plage de port Blanc)- Grande Parade- Ile aux Moines

Il y a 3 jours de régates, nous proposons d'enlever 2 courses afin de permettre à chacun de faire son programme.

Inscrivez-vous : <http://www.semainedugolfe.com/>

Partenariat Marine Pool

Augustin de Colombel propose que nous passions un accord de partenariat avec la société Marine pool qui doterait généreusement certaines de nos régates en 2013.

Penny AUBERT, Daniel LE MENE et Marc BURBAN doivent rencontrer Augustin pour jeter les bases de ce partenariat et le proposer à la prochaine réunion de bureau.

Programme 2013

Il reste à caler 2 dates : grande régates de port Navalo et Chiloux's cup

Le Festival de la voile revient sur 3 jours

Paul Bonnel propose un rendez-vous sur l'Erdre (NANTES) 31 août- 1^{er} septembre. Le déplacement des bateaux reste à organiser par les participants : le recensement des remorques disponibles sera fait sous l'autorité de l'association.

Election du Bureau de l'APGGM

Sont élus à l'unanimité des membres du CA présents et représentés :

Président : Christophe LE HAY (76)

Vice-Président : Yannick HUET (60)

Trésorier : Olivier ERMENEUX (3)

Trésorier adjoint : Christophe FENEON (68)

Secrétaire : Marc BURBAN (55)

Secrétaire adjoint : Claude PETIT (101)

Site Internet : Olivier PLEYBER (103), Yves MERGAULT (50)

Conseiller technique : Paul BONNEL (49)

Promotion du Guépard :

Olivier nous rappelle que le nombre d'adhérents est en progression avec 65 skippers et sympathisants ; le dernier skipper à avoir adhéré pour 2012 et le premier à adhérer en 2013 est Jean François COSTE (31 bis)

Notre classe est en plein essor, nous devons plus que jamais nous montrer vigilant sur la jauge et sur l'organisation de nos régates 2013 qui doivent allier convivialité, fair play et rigueur.

Le Chantier du Guip a pour l'instant 2 intentions de commande de Guépards, le marché de l'occasion est plus vivant. Pour la construction amateur, 3 bateaux sont en cours.

JAUGE 2013

La commission jauge est présidé par Yannick HUET (60), yphuet@wanadoo.fr.
Elle est constituée de : Augustin de COLOMBEL (16), **Yannick HUET** (60), Christophe LE HAY (76), Daniel LE MENE, Yves MERGAULT (50), Paul BONNEL (49).

La Commission s'attache à faire respecter la jauge 2013 dans son ensemble. A ce jour, elle accompagne les constructions amateurs en proposant ses conseils. L'objectif affirmé par le Bureau est de maintenir le caractère traditionnel de la construction du Guépard.

La jauge 2013 ne s'applique pas aux bateaux dont la construction est achevée au 31 décembre 2012. Les nouvelles dispositions s'appliquent aux bateaux dont la construction sera avalisée par la commission jauge en 2013, condition pour obtenir la certification de son N° de voile.

Rappel des dispositions adoptées en Assemblée Générale

- ✚ Le poids reste à 600Kg en état de navigation complet, hors mouillage (avec l'équipement régaté, comme il est précisé dans la dernière version de la jauge 2012), non gueusé, avec la possibilité d'utiliser des bâches à eau la première année en guise de gueuses
- ✚ Haubans : Il est interdit de modifier le réglage des haubans ou de l'étai en cours de navigation. Le transfilage est obligatoire, sans poulie ni taquet, les ridoirs sont autorisés.
- ✚ Nombre d'équipiers : le nombre d'équipiers ne doit pas varier au cours d'une épreuve de grade 4 ou 3. Pour une épreuve de grade 5 (locale, départementale ou régionale), un équipage qui modifie le nombre de ses équipiers sera disqualifié s'il est classé dans les 5 premiers. Le changement d'équipier est soumis à l'autorisation du Président du Comité de course.
- ✚ **Fenêtres dans le foc:**
Deux fenêtres, au maximum, sont autorisées ; la surface maximale d'une fenêtre ne doit pas excéder 1 500 cm²

Deux fenêtres de penons, au maximum, sont autorisées ; la surface maximale d'une fenêtre de penons ne doit pas excéder 300 cm²
- ✚ **Epaisseur de la dérive:**
Epaisseur : « 6 mm minimum, 8mm maximum »

Rappel des dispositions importantes de la jauge :

- Une voile de couleur doit être établie en régaté
- Les Guépards dont le poids est en dessous de 600 Kg doivent fixer les gueuses de lest sur un tassutage placé aux extrémités du varengage en avant du mât et juste en avant du coffre arrière.
- Le poids minimum du mouillage est de 13 Kg

Poids :

Une série de pesées lors de la mise à l'eau et avant la première régaté du championnat sera organisée en début de saison 2013. Le Guépard devra être pesé avec son équipement, hors mouillage. Un effort particulier sera fait par la commission jauge pour peser un maximum de bateaux.

Les guépards dont le poids n'a pas été contrôlé par un membre de la commission jauge ou dont la dernière pesée était inférieure à 600Kg doivent se présenter à ces pesées ou demander à un membre de la commission jauge de constater le poids.

Les propriétaires des bateaux non pesés ou d'un bateau qui n'est pas repassé à la pesée ne seront pas classés au championnat tant qu'il n'aura pas satisfait au contrôle.

Claude PETIT propose que la commission jauge établisse un barème de pénalités pour le non-respect de la jauge allant d'un % en place jusqu'à la disqualification. Il propose d'adopter cet article concernant le non-respect de parcours :

« Un bateau n'ayant pas effectué le parcours conformément à la RCV 28 sera sanctionné par le comité de course d'une pénalité sans passage au jury, de 10% en places à DSQ suivant la gravité du parcours non effectué. (Ceci modifie RCV 63.1)

Un avis mentionnant les pénalités appliquées suivant cet article sera affiché au tableau officiel dès le retour à terre du CC et au plus tard à l'heure limite du dépôt des réclamations. Les concurrents auront 30 minutes après l'heure d'affichage pour contester la pénalité devant le jury. »

Fiche de jauge et championnat :

Christophe met à jour la jauge 2013 pour le 15 décembre

Marc (55) est chargé de les diffuser puis de rassembler les fiches de jauge 2013 (disponibles sur le site Guépard). Les fiches de jauge 2013, 2012 ou 2011 sont conditionnelles à un classement au championnat 2013.

Il a établi un calendrier du championnat.

Paul Bonnel propose de doter le championnat d'une maquette de Guépard

En 2013, chacune des 7 régates organisée par l'ANIM donnera lieu à un droit d'inscription de 15 € minimum afin de participer aux frais de carburant des 2 vedettes, du zodiac et de l'avitaillement des pilotes et comités de course, bénévoles que l'on ne remerciera jamais assez.

A bientôt dans les chantiers, à bientôt sur l'eau.

Compte rendu : Marc BURBAN

PS : Vous êtes tous invité à la réunion de fin d'année de l'ANIM qui se tiendra le samedi 29 décembre 2012 à 17H30 à la salle annexe Mairie dans le bourg de l'Ile aux Moines ou sera présenté un diaporama du festival ou le guépard est fortement présent.